



**FORMULAIRE DE DEMANDE
D'UNE AIDE DEPARTEMENTALE
A L'INVESTISSEMENT**

Programme :

POLITIQUE ENERGIE - 2020

Opération :

BOIS ENERGIE

**Chaudière et Réseau de chaleur
*Hors Particuliers***

Cette aide n'est pas cumulable avec d'autres dispositifs mis en œuvre par le Conseil départemental de l'Orne.

La demande de subvention doit être effectuée avant le début des travaux.

Ce document est à remplir et à retourner à l'adresse suivante :

Conseil départemental de l'Orne

Hôtel du département
27 bd de Strasbourg
CS 30528

61017 Alençon cedex

Contact : Sylvie LAUNAY – Tél 02.33.81.60.00 poste 1451 – launay.sylvie@orne.fr

RAPPEL DU REGLEMENT DE LA POLITIQUE

Hors particuliers

Les aides de cette rubrique seront plafonnées à un taux d'aide publique cumulé de 70% maximum

1. Chaudière « bois déchiqueté » dédiée ou collective

- **Seront subventionnables**

La chaudière bois déchiqueté
Le système d'alimentation
Le génie civil
Les raccordements primaires

- **Modalités de l'aide**

L'aide est calculée par tranche de puissance.

<u>Puissance de la chaudière</u>	<u>Subvention forfaitaire</u>
Les 200 premiers kW (0 à 200 kW)	60 €/kW
Les 300 kW suivants (201 à 500 kW)	45 €/kW
Les kW au delà de 500 (>500 kW)	30 €/kW

Les aides ne pourront pas dépasser 80 000 € par projet de chaufferie.

- **Bénéficiaires**

Collectivités territoriales et leurs regroupements
Etablissements publics
Organismes sociaux, hôpitaux
Etablissements privés d'enseignement
Associations
SCIC

2. Réseau de chaleur

- **Seront subventionnables.**

Le matériel et le génie civil, pour la mise en place d'un réseau de chaleur.

- **Modalité de l'aide**

L'aide est de 30% du montant HT des travaux, plafonnée à 45 € par mètre linéaire.

- **Bénéficiaires**

Les collectivités territoriales et leurs groupements,
Organismes sociaux et établissements publics.

3. Générateurs à air chaud

- **Seront subventionnables**

Les générateurs à air chaud alimentés au bois.

- **Modalités de l'aide**
Taux : 20 % du montant HT.
Plafond d'aide de 15 000 € par projet.
- **Bénéficiaires**
Associations
Collectivités territoriales et leurs regroupements
Sociétés Coopératives d'Intérêts Collectifs (SCIC)

Identité du demandeur

<u>Nom</u>	
<u>Nature Juridique</u>	
<u>Nom et prénom</u> de la personne responsable du projet	
<u>Nom et prénom</u> de la personne chargée du suivi du dossier	
<u>Adresse postale</u>	
<u>Téléphone</u>	
<u>Télécopie</u>	
<u>Messagerie électronique</u>	
<u>N° INSEE ou N° SIRET</u>	
<u>Activités</u>	

B. Le plan de financement

Nature des postes de dépenses	Montant HT	Montant TTC		
<p><u>INVESTISSEMENT DE CHAUDIERES BOIS DECHIQUETES</u></p> <p><u>Hors particuliers</u></p> <p><input type="checkbox"/> <u>Chaudière</u> *</p> <p>Puissance de la chaudière :</p> <p>Dont :</p> <p style="padding-left: 40px;">- matériel Coût :€€</p> <p style="padding-left: 40px;">- Pose et main d'œuvre Coût :€€</p> <p>Energie substituée : <input type="checkbox"/> Electricité <input type="checkbox"/> Gaz <input type="checkbox"/> Fuel <input type="checkbox"/> Autre</p> <p style="padding-left: 80px;">Précisez :</p> <p><input type="checkbox"/> <u>Réseau de chaleur</u> *</p> <p>Installez-vous un réseau de chaleur <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non</p> <p>Longueur du réseau (en m) :</p> <p>Dont :</p> <p style="padding-left: 40px;">- matériel Coût :€€</p> <p style="padding-left: 40px;">- Pose et main d'œuvre Coût :€€</p> <p>* : fournir les factures et descriptifs techniques précis du matériel</p>				
Total Général				

Veuillez indiquer le coût prévisionnel et les modalités de financement envisagés (autofinancement, emprunt, crédit bail, ..)

	Dépenses	Recettes
<u>DÉPENSES PRÉVUES</u>€	
<u>FINANCEMENT PRÉVU</u>	€
Dont : Conseil Régional :	€
Etat	€
Conseil départemental de l'Orne	€
Autre(s)	€
Emprunt ou crédit bail	€
Participation du demandeur		

C. Echancier prévisionnel de réalisation du projet

DATE DE DEBUT DES INVESTISSEMENTS :

DATE PREVUE D'ACHEVEMENT DU PROJET :

	<i>2019</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>
Investissement prévisionnel en %			

D. Pièces à fournir

- Délibération du conseil municipal ou du conseil communautaire sollicitant la subvention, le cas échéant
- Devis détaillés
- Plans du projet
- Formulaire rempli
- RIP ou RIB (exceptés pour les collectivités)